

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 03072

Numéro SIREN : 840 950 885

Nom ou dénomination : 2 P IMMO

Ce dépôt a été enregistré le 28/05/2024 sous le numéro de dépôt 9357

Désignation de l'entreprise : SAS 2 P IMMO Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* 12

Adresse de l'entreprise 73 BD GAY LUSSAC 13014 MARSEILLE Durée de l'exercice précédent\* 12

Numéro SIRET\* 84095088500011

Néant  \*

				Exercice N clos le		N-1	
				13/11/2021		13/11/2020	
		Brut		Amortissements, provisions		Net	
		1		2		3	
						Net	
						4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	2 102	AU	911	1 191	1 893
Immobilisations en cours	AV		AW				
Avances et acomptes	AX		AY				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH		BI			
<b>TOTAL (II)</b>		<b>BJ</b>	<b>2 102</b>	<b>BK</b>	<b>911</b>	<b>1 191</b>	<b>1 893</b>
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			367 883
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY			
CRÉANCES	Autres créances (3)	BZ	1 979	CA		1 979	17 412
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE			
DIVERS	Disponibilités	CF	266 917	CG		266 917	52 677
	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI			
<b>TOTAL (III)</b>		<b>CJ</b>	<b>268 896</b>	<b>CK</b>		<b>268 896</b>	<b>437 972</b>
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		<b>CO</b>	<b>270 998</b>	<b>IA</b>	<b>911</b>	<b>270 087</b>	<b>439 865</b>

**CERTIFIÉ CONFORME**

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cepid Quaefra

Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes (3) Part à plus d'un an : CP CR

Clause de réserve de propriété \* Immobilisations : Stocks : Créances :

\* Des qualifications appropriées sont données dans la notice n° 2022 Dossier N° 008411 en Euros. Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

Désignation de l'entreprise : SAS 2 P IMMO

Néant  \*

		Exercice N		Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....3...000.....)	DA	3 000		3 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB				
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC				
	Réserve légale (3)	DD				
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE				
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF				
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG				
	Report à nouveau	DH	(41 496)		(4 585)	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	199 905		(36 911)	
	Subventions d'investissement	DJ				
	Provisions réglementées *	DK				
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	161 408		(38 496)	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM				
	Avances conditionnées	DN				
	<b>TOTAL (II)</b>	DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP				
	Provisions pour charges	DQ				
	<b>TOTAL (III)</b>	DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS				
	Autres emprunts obligataires	DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU				
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV			460 000	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	7 707		18 362	
	Dettes fiscales et sociales	DY	100 972			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ				
	Autres dettes	EA				
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB				
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	108 679		478 362		
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED				
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	270 087		439 865	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B				
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
		Ecart de réévaluation libre	1D			
		Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F				
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1G	108 679		478 362	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1H					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS 2 P IMMO		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	674 913	FB	FC	674 913	
	Production vendue	biens* services*	FD		FE	FF	
			FG		FH	FI	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	674 913	FK	FL	674 913	
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP		
	Autres produits (1) (11)				FQ	0	26
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>					FR	674 913
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	413 074	
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	9 831	36 728
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX		
	Salaires et traitements*				FY		
	Charges sociales (10)				FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements* - dotations aux provisions		GA	702	209
					GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD				
	Autres charges (12)				GE	252	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>					GF	423 859	36 937
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					GG	251 054	(36 911)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR		
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>					GU		
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>					GV		
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>					GW	251 054	(36 911)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS 2 P IMMO

Néant  \*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC				
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE				
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG				
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH				
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	51 149			
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	674 913		26	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	475 008		36 937	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	199 905		(36 911)	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP			
		- Crédit bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH				
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ				
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK				
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX				
	(6ter) Dont	amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
		amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1				
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2				
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9					
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	dont cotisations Madelin A7				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N				
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N				
		Charges antérieures		Produits antérieurs		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 270 086.96 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 674 912.67 Euros et dégageant un bénéfice de 199 904.67 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### **FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

Néant

### **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

#### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Dérogations**

A l'exception des dérogations suivantes : Néant

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### Informations générales complémentaires

Néant

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

#### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 102		
TOTAL	2 102		
TOTAL GENERAL	2 102		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			2 102	2 102
TOTAL			2 102	2 102
TOTAL GENERAL			2 102	2 102

#### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		209	702		911
TOTAL		209	702		911
TOTAL GENERAL		209	702		911
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	702				
TOTAL	702				
TOTAL GENERAL	702				

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

### **Etat des provisions**

Néant

### **Etat des échéances des créances et des dettes**

<b>Etat des créances</b>	<b>Montant brut</b>	<b>A 1 an au plus</b>	<b>A plus d'1 an</b>
Taxe sur la valeur ajoutée	889	889	
Débiteurs divers	1 090	1 090	
<b>TOTAL</b>	<b>1 979</b>	<b>1 979</b>	

<b>Etat des dettes</b>	<b>Montant brut</b>	<b>A 1 an au plus</b>	<b>De 1 à 5 ans</b>	<b>A plus de 5 ans</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	7 707	7 707		
Impôts sur les bénéfices	51 149	51 149		
Taxe sur la valeur ajoutée	49 823	49 823		
<b>TOTAL</b>	<b>108 679</b>	<b>108 679</b>		

### **Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## **2 P IMMO**

Société Par Actions Simplifiée  
au capital de 3 000 Euros  
Siège social : 73 Boulevard GAY LUSSAC  
13014 MARSEILLE  
RCS MARSEILLE 840 950 885

### **PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**

#### **APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE**

**CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

L'an Deux Mille Vingt et Un et le trois Juin à 8 heures,

Les associés se sont réunis au siège social en assemblée générale ordinaire sur convocation de la Présidence conformément aux dispositions légales et statutaires.

Sont présents :

#### **MC DISTRIBUTION**

Titulaire de 150 actions .....150 actions

#### **Monsieur Patrick REYNAUD**

Titulaire de 150 actions .....150 actions

**Total.....300 parts**

Total des parts présentes : 300 parts sur les 300 parts composant le capital social.

Monsieur Patrick REYNAUD préside la séance en qualité de Président associé de la société.

Le Président constate que les associés présents possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- ▶ la copie de la lettre de convocation ;
- ▶ la feuille de présence ;
- ▶ le rapport de gestion du Président ;
- ▶ l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2021 ;
- ▶ le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que tous les documents prescrits par l'article R223-18 du Code de commerce, ont été adressés à l'associé et tenus à sa disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- ▶ Rapport de gestion sur l'activité de la société ;
- ▶ Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2021 et quitus à la Présidence ;
- ▶ Affectation du résultat ;
- ▶ Approbation, s'il y a lieu, des conventions visées à l'article L. 227.10 du Code de commerce,
- ▶ Rémunération de la Présidence ;
- ▶ Questions diverses,
- ▶ Pouvoir en vue des formalités.

Le Président donne lecture de son rapport de gestion. Il ouvre la discussion. Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

### **PREMIERE RESOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la Présidence sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021, approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021 lesquels font apparaître **un bénéfice de 199 905 euros**.

L'assemblée générale constate, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées aux articles 39, 4 et 39, 5 du Code général des impôts.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la Présidence de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

*Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale, sur proposition du Président, décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2021 :

#### Résultat de l'exercice:

- Bénéfice de 199 905 euros.

#### Affectation

- Au compte Report à nouveau, soit : + 199 905 euros

#### Dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
Année N-1	NEANT		
Année N-2	NEANT		
Année N-3	NEANT		

*Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

### **TROISIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la Présidence mentionnant l'absence de convention de la nature de celles visées à l'article L 227-10 du Code de commerce à l'exception d'un compte courant d'associé, en prend acte purement et simplement et approuve le montant et les mouvements dudit compte.

*Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

### **QUATRIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale remercie son Président pour avoir exercé ses fonctions à titre gracieux au cours de l'exercice écoulé.

L'assemblée générale approuve le remboursement sur justificatifs de ses frais de représentation et de déplacement, engagés pour le compte de la société.

*Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

### **CINQUIEME RESOLUTION**

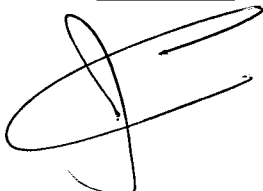
Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

*Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 8 heures 45.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président associé et l'associée présente.

**Le Président associé**



**L'associée**

